



Dans le cadre de la réglementation sur la qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public, la commune de La Londe a sollicité Atmo Normandie, association agréée de surveillance de la qualité de l'air.

Suite au remplissage des questionnaires, et à l'accompagnement d'Atmo Normandie depuis 3 ans, la commune a mené des actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

L'équipe pédagogique, le personnel de maintenance et d'entretien ont été sensibilisés aux bonnes pratiques d'aération.

De plus les fenêtres du groupe scolaire Leonard de Vinci ont été changées et une ventilation mécanique installée.

Après les travaux, le contrôle du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et des paramètres de confort (température, humidité) dans les pièces occupées par les enfants a montré le bénéfice de ces changements sur le renouvellement de l'air des pièces investiguées.